

1966-71. Au cours de ces cinq années, les enfants dans les familles appartenant au groupe d'âge 19-24 ans ont augmenté de 20.1%, ceux du groupe 15-18 ans de 16.9% et ceux du groupe 6-14 ans de 5.8% seulement, mais ceux appartenant au groupe des moins de 6 ans ont diminué de 16.2%. Pour l'ensemble des groupes d'âge, le nombre d'enfants dans les familles est passé de 7.8 millions en 1961 à 8.8 millions en 1971, mais le nombre moyen d'enfants par famille est tombé de 1.9 à 1.7.

Les faits d'état civil et l'évolution démographique

4.5

La statistique de l'état civil constitue un facteur indispensable dans l'interprétation de l'évolution démographique. Elle fournit une mesure du rythme de l'accroissement naturel de la population (naissances moins décès) et du taux de nuptialité et de fécondité des femmes. Ces faits d'état civil se reflètent dans les statistiques établies d'après les registres de naissances, décès, mariages et divorces des provinces et territoires du Canada.

Rétrospective des statistiques de l'état civil

4.5.1

La publication intitulée *La statistique de l'état civil, Rapport annuel préliminaire* (n° 84-201 au catalogue de Statistique Canada) comprend une récapitulation chronologique des statistiques de l'état civil pour le Canada et les provinces à partir de 1921. Quant aux sections 4.6.1, 4.6.3 et 4.7.1 du présent chapitre, elles donnent des estimations approximatives des taux de natalité, d'accroissement naturel et de mortalité par décennie, remontant jusqu'au milieu des années 1800.

Sommaire des principales données

4.5.2

Le tableau 4.32 résume les principales statistiques de l'état civil des années 1971, 1972, 1973, et 1974 pour le Canada, les provinces et les territoires, et donne les chiffres correspondants par périodes quinquennales remontant à 1951-55. Le tableau 4.33 fournit des données semblables pour les agglomérations urbaines de 50,000 habitants et plus, pour 1974, avec les moyennes correspondantes pour 1961-65 et 1966-70. De plus amples renseignements sur la statistique de l'état civil, et notamment des analyses de l'évolution récente, figurent dans les bulletins annuels de Statistique Canada: *La statistique de l'état civil, Volume I, Naissances* (n° 84-204 au catalogue), *La statistique de l'état civil, Volume II, Mariages et divorces* (n° 84-205 au catalogue), *La statistique de l'état civil, Volume III, Décès* (n° 84-206 au catalogue) et *Causes de décès, par province selon le sexe et pour le Canada selon le sexe et l'âge* (n° 84-203 au catalogue). On peut en outre obtenir sur demande certaines données non publiées.

Fécondité

4.6

De tous les facteurs démographiques qui font varier la population (fécondité, mortalité, nuptialité, immigration, émigration), aucun n'exerce une influence plus profonde et n'a des effets plus radicaux que le taux de reproduction ou de fécondité. Par comparaison, on peut considérer que les taux nationaux de mortalité et d'immigration sont beaucoup plus stables, et il est fort probable que ce soit les taux de natalité et de fécondité qui demeureront le facteur dominant de l'élaboration de la structure démographique du Canada dans un avenir prévisible (voir la section 4.1).

Naissances

4.6.1

On ne dispose pas de données exactes sur les taux bruts de natalité au Canada avant 1921, année où des chiffres officiels ont été recueillis pour la première fois à l'échelle nationale. Toutefois, des études sur les données des premiers recensements du Canada permettent d'estimer comme suit la moyenne annuelle du taux brut de naissances vivantes (c'est-à-dire pour 1,000 habitants) pour